

**L'ENROLEMENT DES MOSELLANS  
DANS LE R.A.D. ET LA WEHRMACHT  
DE 1940 à 1945  
par M. Henri HIEGEL**

A la suite de la défaite française de 1870 nos grands-pères et nos pères avaient servi dans l'armée allemande, rarement comme volontaires, tout au moins au début, la plupart du temps à contre-cœur. C'est ce qu'on appela en 1919 les «Malgré-nous» ou les «Musspreussen». A la suite de la défaite française de 1940, leurs petits-fils et fils, au nombre de 30 000, vécurent le même drame, imposé avec cynisme sans pareil par l'occupant allemand et national-socialiste.

**I - La libération des Français, d'origine mosellane, en 1940 par les Allemands :**

Hitler donna lui-même l'ordre de libérer les prisonniers français nés en Moselle et Alsace. Au nombre de quelque 50 000, les sous-officiers et hommes de troupe furent renvoyés de juillet à septembre et les officiers de réserve jusqu'à la fin de l'année dans leurs foyers. Dans l'euphorie de la victoire allemande la libération se fit oralement ou par écrit sur l'indication du lieu de naissance, parfois même avec la mention que les prisonniers ne seraient pas mobilisés durant cette guerre (**eine Entlassung für immer**). Le nouveau maire de Strasbourg, Robert Ernst, affirma du moins cela au Polygone à plusieurs centaines de prisonniers de la Moselle, ce qui n'empêcha pas le séparatiste et colonel S.S. Hermann Bickler, de Hottviller près de Bitche, d'écrire dans ses mémoires que ces libérés devaient s'attendre d'être mobilisés un jour à titre d'Allemands d'origine ou de **Volksdeutschen**. La libération était une mesure diabolique pour séparer les Mosellans de leurs compatriotes français, comme le constata le romancier Francis Ambrière au camp de prisonniers de Sarralbe. Aussi des hommes de troupe et surtout des officiers de réserve refusèrent-ils de se faire libérer comme **Volksdeutschen**. C'était évidemment une minorité. Sur 130 mobilisés de Boulange, 80 furent fait prisonniers, 65 se firent libérer à titre de Mosellans et 10 refusèrent la libération, quitte à rester cinq ans dans les camps.

Le gouvernement allemand hésita à enrôler les Mosellans dans le Ser-

## L'ENRÔLEMENT DES MOSELLANS DANS LA R.A.D.

vice National du Travail (R.A.D. = **Reichsarbeitsdienst**) et surtout la Wehrmacht. Le ministre du Travail, Robert Ley, assura aux mineurs de Faulquemont en septembre 1940 qu'ils ne seraient pas mobilisés. Le gauleiter de la Westmark, Joseph Bürckel, se méfiant dès le début des Mosellans, surtout de ceux qui avaient servi dans l'armée française, déclara le 8 février 1941 que si un jour elle les mobilisait, l'Allemagne serait en mauvaise posture (**dann wäre es um die deutsche Sache schlecht bestellt**). Voulant arrêter le départ massif des jeunes Mosellans en France, il affirma dans la presse que les Mosellans ne pourraient être enrôlés qu'après le traité de paix avec la France. Le 1er avril lors de l'installation de la «Communauté du peuple allemand», la **deutsche Volksgemeinschaft**, il répéta qu'il n'était pas question d'un enrôlement dans la Wehrmacht.

Même le Haut-commandement militaire était hostile à l'appel des Mosellans sous le drapeau allemand de 1940 au début de 1942 pour plusieurs raisons. La moitié du département de la Moselle était de culture romane et même si l'autre moitié était germanophone, ses habitants étaient de cœur français par suite du régime militaire de 1914 à 1918 et de la francisation à l'école, à la caserne et dans l'administration après 1919. L'autorité militaire se souvenait aussi de la désertion d'un nombre appréciable de soldats lorrains pendant la Première Guerre mondiale. Consultées sur cette question, certaines personnalités, comme Me Charles Thomas de Sarreguemines, Victor Antoni de Fénétrange, l'abbé François Goldschmitt de Rech, firent valoir qu'un enrôlement des Mosellans dans le R.A.D. et surtout dans la Wehrmacht était contraire aux articles 44 et 46 de la Convention de La Haye, que le traité de paix avec la France n'était pas signé, qu'on ne pouvait demander aux Mosellans, de servir dans l'armée allemande, alors qu'ils avaient quitté à peine l'armée française et que 98 % de la population n'avaient pas encore rallié l'Allemagne. Me Thomas rappela en outre les promesses du maire de Strasbourg et du gauleiter Bürckel.

### II - Le volontariat des Mosellans dans le R.A.D. et la Wehrmacht de 1940 à 1942

Les autorités allemandes procédèrent à une intense propagande pour le volontariat. Elles entretinrent avec soin les tombes des victimes des deux guerres mondiales et projetèrent de créer un cimetière national, **ein Ehrenfriedhof**, pour les victimes de la Ligne Maginot dans l'arrondissement de Sarreguemines. Le Service des victimes de guerre, la **National-sozialistische Kriegsopferversorgung**, fut introduit en Moselle. Les associations militaires, particulièrement pour les anciens marins, furent créées. Des militaires, qui s'étaient distingués sur le front français en 1939-1940 ou qui se distin-

## ET LA WEHRMACHT DE 1940 A 1945

guaient sur le front russe après 1941 et nés de préférence en Moselle, vinrent faire des conférences. De nombreuses affiches invitèrent les jeunes Mosellans à s'enrôler dans la Wehrmacht, la marine, l'aviation et surtout les Waffen-S.S., l'armée des sections de protection (**Schutzstaffeln**).

Dès 1940 le Reichsführer Himmler créa à Metz un office de recrutement de la Waffen-S.S., avec mission de faire de la propagande dans les classes supérieures des lycées. En février 1941 la musique militaire d'un régiment de S.S. donna des concerts en Lorraine et notamment à Bitche, la vieille ville militaire (**die alte Soldatenstadt**). Au mois de mai la gendarmerie des arrondissements de Sarrebourg et de Sarreguemines reçut l'ordre de dresser en secret la liste des jeunes gens, nés de 1914 à 1925 et aptes à entrer dans cette formation. Le 23 novembre lors de l'inauguration de l'université allemande de Strasbourg, Bickler, devenu sous-préfet politique de l'arrondissement de Strasbourg, invita les étudiants alsaciens et mosellans à participer à la Waffen-S.S. à l'instar d'un médecin, originaire de Neufgrange et devenu chef des étudiants alsaciens et mosellans (**Studentenführer**), après avoir été médecin-auxiliaire de l'armée française. Enfin le 15 janvier 1942 Hermann Bickler, J.P. Mourer de Wittring, ancien député français et devenu Kreisleiter de Mulhouse et d'autres Mosellans, originaires de Neufgrange, Forbach, Berling et Herbitzheim lancèrent un appel solennel à la jeunesse de s'enrôler dans les Waffen-S.S.

Quels furent les résultats de cette propagande ? En Alsace jusqu'en août 1942 2100 jeunes s'engagèrent dans les Waffen-S.S. Aucun chiffre n'est connu pour la Moselle. On sait seulement que 68 Mosellans entrèrent dans cette formation jusqu'en décembre 1941. Un jeune de Russange fut incorporé dans la division «das Reich» et d'autres dans la division «Totenkopf», fondée en 1939 par Theodor Eicke, né à Hampont en 1892 et ancien élève du lycée de Sarreguemines. La N.S.Z. Westmark du 7 mars 1942 rapporta que plus de 300 Mosellans, volontaires pour les Waffen-S.S. et se recrutant principalement dans les régions minières de Thionville et de Saint-Avold, combattaient sur le front russe pour le Führer et le Reich. La Kriegsmarine et la Luftwaffe attirèrent des volontaires de Sarreguemines, Ay-sur-Moselle, Montois-la-Montagne et Béning-lès-Saint-Avold en 1941. A Sarreguemines six jeunes s'engagèrent et à Hombourg-Haut dix entrèrent dans la marine. En partant du chiffre global d'Alsace, on peut supposer que quelque 525 Mosellans furent des volontaires jusqu'en août 1942. C'était un échec total du volontariat.

### III - L'introduction du R.A.D. en avril 1941

Le 23 avril Bürckel introduisit le service du Travail national pour les

## L'ENRÔLEMENT DES MOSELLANS DANS LA R.A.D.

Mosellans et les Mosellanes de 18 à 25 ans, afin de leur inculquer non seulement les principes du national-socialisme, mais aussi les rudiments de la vie militaire. C'était sans aucun doute le prélude de l'incorporation dans la Wehrmacht. Fin mars 1942 en visitant le camp de Dreisbach près de Merzig, il rappela aux **R.A.D. Männer** que 20 000 engagés alsaciens et lorrains avaient servi dans l'armée allemande (en réalité ce n'étaient que 3 500) et qu'il ne pouvait tolérer qu'au moment où se décidait le sort de l'Europe, les Mosellans restassent dans l'indécision ou l'attente politique, afin d'être chaque fois parmi les vainqueurs et la presse répéta que l'Allemagne ne pouvait tolérer les attentistes (**keine Halben**) dans la Marche de l'Ouest, la **Westmark**.

Les natifs de 1922 furent incorporés en octobre-novembre 1941 et renvoyés en avril 1942 pour être incorporés dans l'armée en octobre 1942. Les natifs de 1923 et 1924 les remplacèrent en octobre-novembre. Les natifs de 1925 partirent en janvier 1943 et ceux de 1926 en septembre-octobre, la durée du service ayant été réduite dès fin 1942 à trois mois. La classe 1927, recensée en janvier 1944, fut versée en juillet-septembre dans le R.A.D. Au total huit classes furent incorporées dans le R.A.D. Combien de jeunes furent incorporés ? La classe de 1923 comprenant 3 500 **R.A.D. Männer**, ce serait théoriquement 28 000, mais le nombre diminua fortement par suite de la fuite des jeunes en France, parce qu'ils se cachèrent en Moselle ou furent exemptés du service à l'aide de certificats de médecins mosellans ou même en se mutilant. A Meisenthal sur 38 appelés, 16 furent réfractaires, à Moyeuvre-Grande sur 500, 50, à Veymerange sur 10, 5 et à Spicheren sur 30, 15. Au total quelque 22 000 Mosellans ont pu passer par le R.A.D.

Les visites médicales et le départ des jeunes donnèrent lieu à de fortes oppositions. Le 26 juillet 1941 des 169 appelés de Sarreguemines, 21 se présentèrent à la visite médicale. 72 autres gagnèrent la banlieue ouest de la ville en marchant en direction de la France et ne furent ramenés par la force qu'à 14 heures. Le reste se représenta le lendemain. Tous refusèrent de signer la feuille de visite. Le 18 février 1943 au départ de Sarrebourg à 7 h 30 il manquait une centaine d'appelés de l'arrondissement. Les autres 800 arrêtaient à plusieurs reprises le train, détruisirent l'intérieur des wagons, chantèrent la **Marseillaise**, arborèrent le drapeau tricolore et tracèrent des inscriptions injurieuses pour l'Allemagne et le Führer. A Sarralbe ils provoquèrent des dégâts sur un convoi, chargé d'automobiles militaires. Après Sarreguemines les trains, qui dirigeaient les jeunes sur Trêves et le Palatinat furent arrêtés plusieurs fois. Une trentaine de jeunes seront arrêtés, dont sept condamnés par le Tribunal du Peuple, siégeant à Deux-Ponts, à des peines de travaux forcés, alors que le procureur général avait demandé la peine de mort, refusée par Bürckel, sur intervention de V.

Antoni auprès du Kreisleiter de Sarrebourg.

Les Allemands prirent des sanctions contre les réfractaires et déserteurs et leurs parents. 142 réfractaires du R.A.D. furent arrêtés pour insoumission et 30 déserteurs, dont 20 en 1941. Dès juillet 1941 Bürckel menaça de déportation les parents des jeunes qui fuyaient en France (**bei Nacht und Nebel verschwunden**) et au mois de mai 1942, des affiches, comportant la même sanction, furent placardées un peu partout en Moselle. Dès le début de 1942 des parents avaient été transplantés en Allemagne et ne purent revenir qu'en cas de retour de leurs enfants. En juin 1942 des habitants de Moyeuvre-Grande et d'Elvange près de Faulquemont furent condamnés à des peines de travaux forcés pour avoir dissuadé des jeunes à répondre à l'appel au R.A.D. Quelle fut l'attitude des autorités françaises en face de l'introduction du R.A.D. ? Les 17 septembre et 18 octobre 1941 la délégation française de l'Armistice à Wiesbaden protesta sans aucun succès, au nom du gouvernement de Vichy et le 5 juin 1942, Gabriel Hocquard, maire français de Metz et professeur à Annecy, informa le maréchal Pétain des sanctions prises contre les réfractaires et déserteurs mosellans.

Quel fut le sort des **R.A.D. Maiden** ? Les jeunes filles de la classe 1923 furent appelées en novembre 1941, puis successivement celles de 1920 à 1922 et de 1924 à 1927. La dernière classe passa le conseil de révision en juillet 1944 pour partir en septembre. Ces jeunes filles furent stationnées en Moselle (Metz, Volkrange, Rodemack, Lagrange), au Palatinat, en Sarre et dans le reste de l'Allemagne, surtout dans la région de Münster le long de la frontière allemande avec la Hollande et la Ruhr. Elles furent employées au début dans des camps et des fermes et après l'achèvement du service envoyées dans les usines de guerre et même dans des stations de D.C.A. comme **Luftwaffenhelferinnen**. Un très grand nombre d'appelées réussirent à se faire exempter, soit qu'elles fussent déclarées indispensables à la maison grâce à des certificats des **Bauernführer** à la campagne et des **politischen Leiter** mosellans en ville, soit qu'elles s'engageassent elles-mêmes en Moselle dans les usines et les fermes, soit qu'elles se mariassent rapidement, soit que des médecins mosellans les déclarassent inaptes au service. D'après un rapport des Services de sécurité (le S.D. ou **Sicherheitsdienst**) du 28 août 1941 sous l'influence des parents et des milieux cléricaux beaucoup de jeunes filles craignaient pour leur vertu. Aussi se cachèrent ou disparurent-elles en grand nombre. Le 12 septembre 1941, 18 jeunes filles d'Audun-le-Tiche réussirent à passer la frontière.

#### IV - L'introduction du service militaire en août 1942

A la suite de la prolongation de la guerre contre la Russie et sous l'influence de Robert Wagner, gauleiter de Bade-Alsace, et de Gustav

## L'ENRÔLEMENT DES MOSELLANS DANS LA R.A.D.

Simon, gauleiter de Moselle-Luxembourg, Hitler envisagea cette introduction dès octobre 1941. Heinrich Himmler, le chef de la police allemande, considéra encore le 5 mai 1942 les Mosellans comme peu sûrs (**ein unverlässiges Element**) à cause de l'échec du volontariat et du nombre élevé des réfractaires et déserteurs du R.A.D. Bürckel fit preuve de la même méfiance, d'autant plus que Himmler lui conseilla de s'en tenir au volontariat. Au début de 1942 le Haut-commandement militaire était d'accord de mobiliser les classes 1920 et plus jeunes, qui n'avaient pas servi dans l'armée française. Le refus de Wagner d'octroyer la nationalité allemande à tous les Alsaciens retarda l'introduction, alors que Bürckel était disposé à l'octroyer à tous les Mosellans à titre provisoire (**auf Widerruf**). Fin juillet l'armée fit savoir qu'on avait besoin de tous les Alsaciens et Mosellans, si réduit que fut le nombre. Alors le 8 août au quartier général de Winnitza (Ukraine), Hitler décida de faire introduire le service militaire en Alsace, Moselle et Luxembourg. Alors que le ministère de l'Intérieur n'octroya la nationalité allemande à ces pays que le 23 août, Bürckel introduisit le service militaire dès le 19 août et l'annonça officiellement à Metz le samedi 29 août, en même temps que l'octroi de la nationalité allemande et la nécessité d'une nouvelle épuration de la population mosellane. C'était «le grand jour allemand en Lorraine», **der grossdeutsche Tag in Lothringen**.

L'introduction du service militaire provoqua la protestation des Mosellans, du gouvernement de Vichy et des gaullistes de Londres. Sous l'effet des proclamations de Bürckel et surtout pour éviter l'enrôlement, un fort nombre de Mosellans, peut-être 80 000, se firent inscrire du 1er au 15 septembre sur des listes en vue de partir en France. Des marches de protestation sur les sous-préfectures et d'autres institutions administratives eurent lieu à Metz, Thionville, Château-Salins, Sarrebourg, Saint-Avold et même à Sarreguemines, que les Allemands considéraient pourtant comme la capitale de la Lorraine germanophone. Parmi les protestataires on vit des maires, ceints de l'écharpe française, et des civils revêtus de leur uniforme militaire français. Tous chantaient la **Marseillaise** ou portaient la Croix de Lorraine à leur boutonnière. En janvier 1943, 1 342 protestataires furent autorisés à se rendre en France, mais plus de 10 000 furent transplantés dans les pays de l'Est, leurs enfants n'étant généralement pas mobilisés. Les 3 et 4 septembre, le gouvernement de Vichy protesta auprès de l'ambassadeur allemand à Paris et la Commission d'armistice à Wiesbaden. Vainement le maire Hocquard, les députés Robert Schuman et Robert Sérot, les autres parlementaires mosellans et le Groupement des expulsés, dirigé à Lyon par le notaire messin Henri Chavet, demandèrent en septembre et octobre au maréchal Pétain et au président du Conseil, Pierre Laval d'élever des protestations plus énergiques. Du moins Laval dut reconnaître

que les Mosellans et les Alsaciens continuaient la lutte, abandonnée par une grande partie des Français. Enfin le 16 septembre à la B.B.C. le Comité national français à Londres protesta également en proclamant inviolable le droit des Mosellans et Alsaciens de rester français.

#### **V - Déroulement de l'enrôlement dans la Wehrmacht**

Quelles furent les classes enrôlées ? L'ordonnance du 25 août 1942 mobilisa les classes de naissance 1920 à 1924, avec des exceptions pour les ouvriers mineurs, les affectés spéciaux et les hommes ayant servi dans l'armée française. L'ordonnance du 5 décembre supprima les exceptions sous prétexte que les Alliés avaient occupé l'Afrique du Nord. Par avis d'octobre à décembre fut convoquée la classe de 1925, ainsi que les natifs de 1920-1924, libérés du R.A.D. et les natifs de 1920-1921, non encore convoqués au R.A.D. Par ordonnance du 16 février 1943 furent appelés sous les drapeaux les classes de 1914 à 1919, qui avaient servi dans l'armée française. L'ordonnance du 21 avril 1943 mobilisa les natifs de 1926 et celle du 6 janvier 1944, la classe de 1927, c'est-à-dire les jeunes qui allaient seulement avoir 18 ans. Au total Bürckel fit appel à 14 classes, tandis qu'au Luxembourg furent convoquées les classes de 1920 à 1927 et en Alsace celles de 1908 à 1928, soit 21 classes et même des officiers de réserve. On peut se demander pourquoi Bürckel ne convoqua pas les classes de 1913 à 1908, comme en Alsace. Cela est avant tout dû à la résistance collective des Mosellans, restés en place. Bürckel était effrayé par le nombre élevé des insoumis et déserteurs du R.A.D. et de la Wehrmacht. Certaines personnalités mosellanes désapprouvaient nettement l'enrôlement et des avocats, dont Charles Thomas, Edmond Moppert et Pierre Wolff, les deux derniers du barreau de Metz, soutenus secrètement par le procureur général allemand à Metz, Heinrich Welsch, ne se faisaient pas faute d'invoquer la Convention de La Haye pour défendre les insoumis et déserteurs arrêtés.

Comment se passaient les conseils de révision ? Les appelés furent convoqués par affiches et bulletins individuels. Le gouvernement de Vichy protesta le 29 mars 1943 que des bulletins avaient été adressés en France et particulièrement en Charente et Vienne. En septembre 1942 les conscrits de Soucht se présentèrent avec un retard de deux heures au conseil de révision à Lemberg et plusieurs contre-manifestations eurent lieu. Au même moment à Metz les conseils de révision se firent dans le plus grand désordre. On renvoya les natifs de 1923 et 1924, qui venaient d'être libérés du R.A.D. Beaucoup d'appelés étaient absents, malgré la menace d'une amende de 150 marks. On convoqua à nouveau les absents de 1920 à 1924 du 15 octobre au 5 novembre et le 15 décembre. Ce dernier jour des conscrits, venus surtout de la vallée de la Fensch, provoquèrent des incidents. Aussi les conduisit-on par train à Trèves pour passer le conseil de révision. Dans les rues et les casernes, avec des jeunes d'Hagondange et de Thion-

## L'ENRÔLEMENT DES MOSELLANS DANS LA R.A.D.

ville, ils chantèrent en français et fraternisèrent avec des prisonniers français.

L'incorporation provoqua des incidents encore plus violents. Quand le 15 janvier 1943 près de 200 appelés de l'arrondissement de Sarreguemines partirent, un officier les harangua à la caserne en poussant un vivat pour le Führer. Aussitôt entonnèrent-ils la **Marseillaise** et **Vous n'aurez pas l'Alsace-Lorraine**. En gare apparurent des banderoles aux couleurs nationales et le train fut bloqué quatre fois jusqu'à Sarrebruck. Le 25 janvier les appelés de Thionville refusèrent de chanter en allemand. Le 25 juin 1 250 conscrits des régions de Sarreguemines, Sarralbe et Sarrebourg furent conduits de la gare de Sarreguemines à la caserne. En route il y eut des batailles rangées entre les conscrits, accompagnés de leurs familles et portant souvent l'uniforme français, et les soldats allemands et la police. On entendit même la **Sambre et Meuse**. Pour pousser les conscrits dans la caserne, il fallut faire venir du renfort de Longeville-lès-Saint-Avold et de Sarrebruck. Le tribunal exceptionnel de Metz, venu sur place, prononça une condamnation aux travaux forcés pour injure à l'armée. De nombreuses arrestations eurent lieu. Le 21 juin les conscrits de Saint-Avold interrompirent la musique militaire allemande par des chansons françaises. A Metz les classes de 1914-1919 se présentèrent comme réservistes de la ligne Maginot. A Bouzonville ils crièrent «Bonjour Monsieur Hitler, nous sommes là pour annoncer la défaite allemande».

Les classes 1922-1924 furent incorporées en octobre 1942, celles de 1920-1921 en janvier 1943, celles de 1925 en mai 1943, celles de 1914-1919 en juin 1943, celle de 1926 en février 1944 et celle de 1927 en novembre 1944. Les Allemands avaient espéré pouvoir mobiliser 200 000 Mosellans et Alsaciens. En réalité ils ne mobilisèrent que 130 000, dont 30 000 Mosellans. A Sarreguemines ce nombre fut de 808, à Puttrelange-aux-Lacs de 50, à Rohrbach-lès-Bitche de 85. Certains hommes réussirent à se faire exempter du service militaire grâce aux certificats des médecins ou aux opérations simulées, d'autres se mutilèrent ou s'inoculèrent des maladies bénignes ou se cachèrent. Un grand nombre gagnèrent la France à l'aide des filières de la région de Sarrebourg et du Pays-Haut. Une catégorie spéciale d'enrôlés de force furent les 200 élèves des établissements secondaires mosellans, âgés de 16 à 17 ans et appelés depuis octobre 1943 dans la D.C.A. allemande, la **Flak (Fliegerabwehrkanone)**, soit en Moselle, soit en Sarre. Ils recevaient l'instruction militaire sous forme de cours de tir et de lutte contre les gaz toxiques, sur l'aviation, les armes automatiques et la défense corps à corps. Mélangés dans la proportion de trois Allemands contre deux Lorrains, ils servirent pendant de nombreux raids alliés de jour et surtout de nuit les canons, les radars, les appareils de commande de tir et les pro-



jecteurs. Si aucun de ces élèves ne semble avoir été tué, comme se fut le cas de lycéens sarrois autour de Sarrebruck en 1944, néanmoins leur santé et leur instruction en souffrirent pour toujours. Un certain nombre d'appelés ne donnèrent pas suite à la convocation. Un élève du lycée de Sarreguemines, né en 1926 à Sarreinsming et voulant passer la frontière à Novéant, fut déchiré mortellement par les chiens de la Gestapo.

## **VI - Les Malgré-nous mosellans dans les casernes allemandes et les champs de bataille**

Les appelés des classes 1914-1919 conservaient les grades de l'armée française après passage dans une école militaire allemande. Soumis à une discipline de fer, ils restèrent suspects. Ils furent disséminés dans de nombreuses casernes allemandes. En 1944 le commandement militaire ne toléra que quatre Mosellans ou Alsaciens dans une compagnie. Dans certaines casernes des appelés refusèrent de chanter en allemand, préférant les chansons en patois francique (par exemple *der arme lothringer Bur*, le pauvre paysan lorrain, de l'abbé Louis Pinck) et en français. En inspection dans une caserne Hitler demanda aux recrues les noms de leurs pères et mères. Une recrue allemande répondit que son père était Hitler et sa mère l'Allemagne. A une recrue mosellane Hitler demanda quel était son vœu le plus cher. Sa réponse fut : être orphelin de père et mère. Des recrues crurent échapper à l'envoi au front en refusant le serment de fidélité. Condamnés à 10 ou 15 ans de travaux forcés, ils furent envoyés dans des camps de concentration ou versés dans des régiments disciplinaires, chargés du déminage. La plupart des recrues prêtèrent le serment, en maugréant le mot de Cambronne et sachant que le serment était sans valeur.

Les Mosellans furent envoyés de préférence sur le front de Russie, rarement en France pour éviter la désertion. Beaucoup de recrues portaient en cachette sous leurs uniformes allemands un signe de reconnaissance de nationalité : le livret militaire, un drapeau, un ceinturon de scout, la Croix de Lorraine. Encasernés ou envoyés sur les différents fronts, un grand nombre de Mosellans passèrent aux Alliés, dès que ce fut possible et lorsque leurs familles ne purent être prises en otages, ou ne revinrent pas d'une permission.

On estime le nombre des tués en guerre et des décédés dans les camps de prisonniers à 35 000 pour l'Alsace et 8 000 pour la Moselle. De 180 incorporés de Dabo, 20 furent tués ou décédèrent en captivité et de 808 Sarregueminois 215. L'arrondissement de Sarreguemines perdit 1 006 recrues, le canton de Sarralbe 33, la ville de Forbach 175. De 79 incorporés d'Audun-le-Tiche, 25 disparurent, de 600 de Moyeuvre-Grande 96 et de 25 de Moulins-lès-Metz 9. Que de drames dans les familles mosellanes ! A

## L'ENRÔLEMENT DES MOSELLANS DANS LA R.A.D.

Ormersviller une famille perdit ses quatre enfants, à Sarreguemines une deuxième, ses trois fils et une autre à Kemplich, ses deux. Un jeune de Sarralbe tomba en mai 1944 sur le front russe et son frère mourut au camp de Gusen (Autriche), le 25 avril 1945. A Terville le fils d'une famille tomba sur le front de l'est, alors que son père décéda en avril au camp de Brandebourg. A Sarraltroff l'aîné d'une famille déserta l'armée allemande et s'engagea dans l'armée française en Afrique du Nord, tandis que le cadet se laissa enrôler dans l'armée allemande pour sauver ses parents et tomba en janvier 1945 en Slovaquie. Les annonces mortuaires insérées dans la **N.S.Z. Westmark**, relatèrent au début de 1943 que ces soldats étaient tombés pour sauver leur petite patrie, la **Heimat**, et pour que les parents pussent rester en Lorraine, mais ensuite la direction du Gau Westmark imposa des formules, telles que : Tombé pour préserver ses parents et sa petite patrie du bolchevisme ou tombé pour le Führer et l'Allemagne. Il conviendrait aussi de connaître le nombre des diminués physiques et des blessés. Sur les 90 000 Malgré-nous, rentrés en 1945-1946, 30 000 ont été déclarés déficients ou blessés, soit quelque 7 000 Mosellans. A Knutange sur les 150 incorporés, 116 rentrèrent, 18 furent déclarés invalides de guerre, dont deux à plus de 75 % et les autres à plus de 30 %.

### VII - Le sort des insoumis et déserteurs et de leurs parents

Les insoumis et déserteurs, qui se cachaient chez eux ou chez des amis, étaient appelés les grenadiers des caves ou des greniers (**Keller-, Haustockgrenadier**). Se cachant le jour, ils sortaient la nuit pour prendre l'air. Vaquant durant le jour à des travaux extérieurs, ils se déguisaient en femme. Un certain nombre d'hommes cachés perdirent la raison et se suicidèrent, quoique les médecins mosellans les soignassent et procédassent même en cachette à des opérations. Beaucoup d'appelés se cachèrent aussi dans les forêts et formèrent avec des prisonniers russes et polonais et parfois avec des déserteurs allemands, des maquis, dont ceux du Donon et de Meisenthal-Volksberg. Deux pasteurs protestants de l'Alsace tordue ravitaillaient le dernier maquis. En général quand le chef de groupe local (**Ortsgruppenleiter**) de la D.V.G. était un Mosellan, les insoumis et déserteurs cachés n'avaient rien à craindre, au contraire ils essayaient de les protéger.

Le **Fahndungsnachweis** du 1er juillet 1944, édité à Paris et le **deutsche Fahndungsbuch**, édité à Berlin, contenaient les noms des insoumis et déserteurs mosellans. On estime le nombre des insoumis de l'Alsace à 18 000 et de ceux de la Moselle à 7 000 et le nombre des déserteurs alsaciens à 12 000 et des déserteurs mosellans à 3 000. Henridorff eut 56 insoumis et 22 déserteurs et Meisenthal 11 insoumis et 17 évadés. Cocheren compta sur 91 appelés 6 insoumis et 10 déserteurs. A Hilsprich sur 35 appelés cinq furent

## ET LA WEHRMACHT DE 1940 A 1945

des insoumis et 17 s'évadèrent de la Wehrmacht, dont l'un fut fusillé par la Gestapo et son père et sa sœur déportés dans un camp de concentration. Quelques chiffres globaux illustrent la résistance mosellane : à Dabo 90 insoumis et déserteurs sur 190 appelés, à Bining 62 sur 82, à Soucht 43 sur 70, à Spicheren 60 sur 80, à Vahl-lès-Faulquemont 12 sur 16, à Sarreguemines 116 sur 808.

Un certain nombre d'insoumis et de déserteurs eurent la chance de pouvoir gagner la France. A Saint-Louis-lès-Bitche sur 115 appelés 40 se cachèrent en Moselle et 40 gagnèrent la France. A Willerwald, 14 réfractaires et deux évadés passèrent la frontière, à Sérémange-Erzange 150, dont 30 s'engagèrent dans les Forces françaises libres (trois furent tués). En général les jeunes Mosellans trouvèrent aide et gîte et furent rarement dénoncés. Ils s'engagèrent dans les maquis et dans l'armée d'Afrique du Nord, notamment dans la Brigade d'Alsace et de Lorraine, dont un bataillon porta le nom de Metz. Une centaine de Mosellans perdirent leur vie dans ces formations militaires. Malheur aux 1 075 Mosellans insoumis et déserteurs, repris, et qui furent condamnés à des peines de mort ou de travaux forcés par les tribunaux de Metz, Coblenze, Bruchsal, Trèves, Berlin et Küstrin ou qui furent fusillés par l'armée et la Gestapo !

Malheur aussi aux familles, que Bürckel rendit responsables de l'insoumission et de la désertion des appelés à partir de septembre 1942 ! Le 16 septembre 1942 cinq familles de Lelling furent transplantées à Bubenhausen, Palatinat, parce que leurs enfants ne s'étaient pas présentés au conseil de révision de Saint-Avold. A Scy-Chazelles, où six appelés sur 24 manquaient, trois familles furent transplantées en Silésie. En novembre Bürckel fit rechercher les insoumis et déserteurs dans toute la France et surtout à Nancy. Les recherches s'intensifièrent en 1944. Le 17 mars le général Deindl, de Bitche, accompagné de quelque 800 soldats mongols, 25 gendarmes et 25 S.S., traqua les insoumis et déserteurs de Meisenthal, Schiersthal, Goetzenbruck, Soucht, Rahling, Achen et Montbronn et en arrêta dix, ainsi que des Polonais, qui avaient quitté leurs lieux de travail, et des déserteurs allemands, échappés du fort de Bitche. Les Mongols mirent à sac les maisons. Plusieurs civils furent emmenés comme otages à la place des appelés non trouvés et seront défendus avec succès par Me Thomas. C'est ce qu'on appela la bataille d'encerclement du Pays de Bitche, la **Bitscher Kesselschlacht**. Le même jour des S.S., des gendarmes et 70 soldats allemands fouillèrent les maisons de Bliesbruck et arrêtaient deux réfractaires et leurs familles et en juin 500 S.S. et soldats y recherchèrent 54 recrues.

Dans la forêt de Longeville-lès-Saint-Avold 236 appelés sur 243, originaires de Longeville-lès-Saint-Avold, Bambiderstroff et Boucheporn, avaient formé un maquis avec des prisonniers russes échappés du camp de

## L'ENRÔLEMENT DES MOSELLANS DANS LA R.A.D.

Zimming. Dans la nuit du 2 au 3 juin 1 200 membres des S.S., de la Gestapo, de la S.A. (**Sturmabteilung** = section d'assaut) et de la Wehrmacht entourèrent sous la direction du chef de la Gestapo, le général Anton Dunkern, les villages et la forêt et arrêtaient douze recrues, dont deux furent tués sous les yeux des parents. Des 123 civils arrêtés comme otages, une quarantaine périrent en détention. Le même mois on arrêta à Porcelette un insoumis et on prit trois otages et en juillet on emmena 31 otages, dont onze perdirent la vie. Le 10 juin et le 10 juillet le maquis de Vittersbourg fut fouillé sans résultat, mais onze otages furent pris après un attentat sur la ligne de chemin de fer de Bénestroff à Sarralbe. Une nouvelle perquisition fut faite en septembre. Pour sauver dix otages, menacés d'être pendus, treize maquisards sortirent des cachettes, dont deux moururent dans des camps. D'autres perquisitions eurent lieu à Flastroff le 4 octobre, à Diebling le même mois, à Guerting le 17 juillet, dans la région de Sarrebourg le 10 juillet et à Sarreguemines les 10 et 18 juillet. Dans la dernière localité 45 parents furent arrêtés.

En 1943-1944, 229 soldats mosellans passèrent devant les tribunaux militaires : 32 furent condamnés à mort, 66 à des peines de travaux forcés, 87 à des peines de réclusion, allant jusqu'à 14 ans et 44 à des peines d'emprisonnement, 21 furent fusillés. D'autres soldats furent exécutés pour trahison sur le front de l'est et ailleurs sans avoir passé devant un tribunal. Un sort inique atteignit une partie des incorporés de force, insoumis, déserteurs et cachés en Moselle en décembre 1944, lorsque les Américains de la III<sup>ème</sup> armée les arrêtaient et les envoyèrent vers l'arrière de Toul (Meurthe-et-Moselle), Stenay (Meuse), Thorée-les-Pins près de La Flèche (Sarthe) et Cherbourg (Manche). Mélangés à des soldats allemands, ils furent hués en route, particulièrement à Nancy, et dans les camps des gradés allemands, souvent des hitlériens, les surveillaient. Les autorités françaises ne réussirent à les faire libérer à Cherbourg qu'en mars 1945 et à Thorée que fin mai. La VII<sup>ème</sup> armée américaine, qui libéra en novembre 1944 la région de Sarrebourg, envoya les recrues mosellanes dans la région de Marseille, de même que celles de la région de Forbach, libérée de février à mars 1945.

### VIII - Le sort des prisonniers mosellans

On estime le nombre des Malgré-nous mosellans, tombés aux mains des Alliés à 15 000 et celui des Alsaciens à 65 000. Les Anglais transfèrent les Mosellans faits prisonniers en Afrique et en Sicile, en Egypte, où la plupart s'engagèrent dans l'armée française. Les Américains rassemblèrent les Mosellans, capturés en Italie, en Afrique du Nord. Une grande partie réussit à s'engager dans la première armée française. Une minorité de Mosel-

## ET LA WEHRMACHT DE 1940 A 1945

lans échouèrent aux Etats-Unis, où ils furent mélangés aux prisonniers allemands et subirent à nouveau la discipline prussienne et même parfois l'endoctrinement national-socialiste. Les Anglais, les Américains et les Français libérèrent rapidement en 1945 les Mosellans et Alsaciens, faits prisonniers dans les zones de combat en Allemagne, les Anglais les ramenèrent à Lille et les Américains à Marseille. Les Mosellans, faits prisonniers dans les pays de l'est et du sud-est, comme la Pologne et les Etats balkaniques, échouèrent aux mains des Russes et des Yougoslaves, mais les autorités françaises purent les repérer assez facilement et les faire rapatrier après l'armistice de mai 1945.

Il n'en fut pas de même des Mosellans, faits prisonniers en Russie. Sur le conseil du Comité national français de Londres, des radios de Londres et de Moscou et des radios clandestines, installées par les Russes sur leur front, sur l'invitation par haut-parleur et par tracts, lancés dans les lignes allemandes, beaucoup de Malgré-nous désertèrent dans les lignes russes ou chez les partisans au risque d'être tués par les Russes et les Allemands ou fusillés par les Allemands en cas de l'échec de l'évasion. Mais trop souvent les Russes les prirent pour des Allemands à cause de leurs papiers, qui les déclaraient être des Allemands d'origine, des **Volksdeutschen**, et non pas pour des Français à cause de leur langue francique, de la non reconnaissance du gouvernement de Vichy et de la présence de la Légion des volontaires français sur le front allemand. Des Mosellans, dont des Sarregueminois, défilèrent avec les Allemands comme prisonniers dans les rues de Moscou, quoiqu'ils aient déserté avec des tracts russes. Mélangés aux Allemands, ils furent éparpillés dans quelque 200 camps. Un effroyable cheminement, atteignant parfois jusqu'à 5 000 km, leur fut imposé. Les pertes de vie pendant les marches, où ils n'eurent presque rien à manger, furent de 20 à 30 %. Dans les camps ils ne trouvèrent, tout au moins au début, que de simples trous, creusés dans la terre et recouverts de paille et de branchages par des froids de moins quarante degrés. Ils travaillèrent dans des mines, souvent en Sibérie, dans les usines, les forêts et les plus heureux chez les paysans.

Le maréchal Joukow envisagea un moment de former une Légion d'Alsace et de Lorraine, mais Staline s'y opposa. Vainement, pour renseigner les Russes sur la situation des Malgré-nous mosellans et alsaciens, la journaliste Ilya Ehrenbourg publia un article sur l'Alsace et la Moselle dans la **Pravda** du 10 juillet 1943. Ni les communistes français, réfugiés en Russie depuis l'automne 1939, dont Maurice Thorez, ni les membres de l'escadrille «Normandie-Niemen» ne purent intervenir en faveur de leurs compatriotes, parce qu'ils étaient eux-mêmes suspects et surveillés. De l'extérieur

## L'ENRÔLEMENT DES MOSELLANS DANS LA R.A.D.

ni le gouvernement de Vichy, ni la Croix-Rouge, ni le parti communiste clandestin français, ni les mouvements de Résistance ne purent prendre leur défense. Seul le gouvernement de la France Libre intervint à partir de 1943. Du début de 1944 à novembre 1945 le général Pierre Keller, qui commanda la 42ème division (la division de Metz) du 10 au 16 mai 1940 sur le front de Neunkirchen-lès-Bouzonville à Rémering, rechercha les prisonniers mosellans dans les camps russes. Quand en décembre 1944 Charles de Gaulle signa un accord avec la Russie, il ne put y faire figurer la question de la remise de ces prisonniers à la France. En février 1945 il promit au député Robert Sérot, de Metz, de demander à son ambassadeur à Moscou, le général Catroux, de s'occuper de cette question. L'accord du 19 juin 1945 sur le rapatriement des prisonniers français ne précisait pas la situation des Alsaciens et des Mosellans.

A partir du 26 août 1943 les Mosellans furent rassemblés avec les Alsaciens et les Luxembourgeois dans le camp de Tambow au sud-est de Moscou. Ils étaient logés au début dans des trous de terre, surmontés de branchages, puis dans des baraques, creusées à 1 m 50 dans la terre et dont le toit seul dépassait le niveau du sol. En temps de pluie ou de neige l'eau stagnait jusqu'à 10 cm de hauteur. La lumière n'entrait que par de petites lucarnes qu'on ne pouvait ouvrir. Les baraques abritaient de 120 à 300 prisonniers. Elles étaient tellement insalubres et infestées de poux que les occupants contractaient facilement des maladies de vessie et des pneumonies, la gale et la dysenterie. Les prisonniers étaient peu et mal nourris : une soupe aux choux, au maïs, aux poissons, à la farine sans graisse ni condiment, une portion de purée de choux, de maïs et de farine, du pain noir peu cuit. Les prisonniers supportaient mal les intempéries du climat russe et étaient surveillés par les Russes, qu'ils ne comprenaient pas, par des compatriotes germanophiles et collaborateurs, des Allemands et des membres de la L.V.F. Le peuple russe par contre était charitable, sachant que les prisonniers russes étaient secourus par la population mosellane. Les prisonniers mosellans étaient aussi soumis parfois à une certaine propagande favorable au communisme et hostile au capitalisme et à des personnalités françaises comme Pétain, Giraud, Weygand, Léon Blum et Maurice Chevalier. Une certaine mésentente exista entre Mosellans et Alsaciens. Les Mosellans, fait prisonniers depuis la fin de 1944, furent internés dans le camp de Rawa-Rusca (Pologne). Combien de prisonniers mosellans y eut-il dans les camps russes ? On les estime à 7 000. Au 1er février 1946 les autorités russes recensèrent 15 995 Alsaciens et Mosellans, dont 10 000 à Tambow, sans comprendre ceux qui étaient décédés au cours de la captivité à raison de trois par jour. Le 7 juillet 1944, 1 500 furent rapatriés par Rostov, Téhéran, Haïfa et Alger et la plus grande partie s'engagea dans

## ET LA WEHRMACHT DE 1940 A 1945

l'armée française. Du 29 juin 1945 à décembre 1947, 21 321 Malgré-nous rentrèrent par Francfort-sur-Oder et jusqu'en 1955 encore quelques isolés. Robert Schuman ne ménagea pas ses efforts pour retrouver ses compatriotes en Russie. Combien de Mosellans moururent dans les camps ? Les Russes n'ayant pas dressé de listes des prisonniers en 1943-1944 et n'ayant pas permis aux rentrants d'emporter des listes, on ne peut le dire exactement. On estime le nombre à 1 500 Mosellans et 2 500 Alsaciens.

En conclusion, s'il a été possible d'évaluer plus ou moins le nombre des incorporés, des insoumis et des déserteurs, des prisonniers, des tombés sur les champs d'honneur et des décédés en captivité, il est beaucoup plus difficile de mesurer le drame moral des Malgré-nous et de leurs familles. Que de jeunes se sont sacrifiés pour sauver leurs parents, au point de revenir même de France et que de parents ont été arrêtés pour avoir caché leurs enfants ! Et la tragédie n'était pas terminée après la libération de 1945. Suspectés d'avoir servi dans l'armée allemande comme leurs pères et grands-pères, les Malgré-nous eurent mille difficultés de faire comprendre aux Français de l'intérieur et surtout aux bureaux ministériels qu'ils avaient été incorporés de force. Cependant l'arrêté du 22 août 1952 assimila les appelés, qui avaient été mobilisés effectivement, aux combattants français et la loi Mondon du 19 juillet 1954, les insoumis, aux internés et déportés. Depuis 1979 les autorités allemandes ont promis de verser une indemnité de 250 millions de DM. Il reste à régler la situation et l'indemnisation des jeunes filles du R.A.D. et des membres de la D.C.A. Tel a été et est encore le drame des Malgré-nous de 1940 à 1945, auxquels s'ajoutent ceux des expulsés, transplantés et déportés, devenus tous des enfants abandonnés par le gouvernement de Vichy et qui néanmoins ont gardé et doivent garder un amour et une fidélité indéfectible à la France.

Sources : Lothar Kettenacker, *Nationalsozialistische Volkstumspolitik im Elsass*, Stuttgart, 1973, 389 p.; Dieter Wolfanger, *Die Nationalsozialistische Politik in Lothringen*, Sarrebruck, 1977, 284 p.; Marcel Neigert, *Internements et déportation en Moselle, 1940-1945*, Metz, 1978, 105 p.; Archives départementales de la Moselle et Archives municipales de Sarreguemines; Robert BOUR, *Un Lorrain dans la Kriegsmarine*, Ed. France-Empire, Paris, 1977, 318 p.; Jules Dauendorffer, *J'étais un Malgré-nous. Souvenirs de guerre*, Boulay, Imprimerie Léon Louis, 1982; Marcel Neigert, *L'incorporation de force des Mosellans dans l'armée allemande pendant la Deuxième Guerre mondiale*, dans : 103e Congrès national des sociétés savantes, Nancy-Metz, 1978, Hist. Mod., Paris, 1979, t. I, p. 323-331.